



# CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

entre l'établissement LPO LYCEE DES METIERS LOUIS LACHENAL,  
l'académie de Grenoble et la région Auvergne-Rhône-Alpes

2017 – 2021



\* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1<sup>er</sup> octobre 2016, après avis du Conseil Régional.

**AUVERGNE – RhôneAlpes\***



## SOMMAIRE

Préambule.....	2
1. Diagnostic .....	3
1/ Eléments de contexte .....	3
2/ Points d'appui et d'amélioration .....	3
3/ Problématique de l'établissement et axes de progrès .....	3
2. Objectifs stratégiques .....	4
3. Leviers stratégiques .....	5
4. Accompagnement (autorité académique et région) .....	6
5. Durée du contrat.....	7
Annexe 1 : les indicateurs .....	8
Annexe 2 : Projet d'établissement 2013-2018 .....	10
Annexe 3 : Volet artistique et culturel du projet d'établissement 2013-2018 .....	13

## PREAMBULE

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République est mise en œuvre depuis la rentrée scolaire 2013 autour de trois principaux objectifs :

- **Elever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les jeunes,**
- **Réduire les inégalités sociales et territoriales pour tenir la promesse républicaine de la réussite éducative pour tous,**
- **Diviser par deux la proportion d'élèves sortant du système scolaire sans qualification**

En Rhône-Alpes, les autorités académiques, autorités de l'Etat compétentes en matière d'éducation, et la Région s'associent, dans le cadre de la refondation de l'Ecole de la République, pour définir leurs priorités partagées dans le respect de leurs compétences respectives et contribuer, par une coopération renforcée, aux orientations et aux chantiers engagés au service de la réussite des élèves.

Parmi les bénéfices attendus de ce partenariat, sera privilégiée la convergence des politiques publiques, laquelle reposera sur des objectifs partagés et des engagements pour les atteindre.

Les parties entendent ainsi promouvoir une innovation et une autonomie des établissements, adaptées aux publics et aux multiples enjeux du système éducatif. Le contrat d'objectifs devient alors tripartite.

**Véritable outil de partenariat et de pilotage stratégique** des lycées, il permet de conforter le dialogue entre l'établissement, l'autorité académique et la collectivité territoriale de rattachement. Il renforce **la convergence** des politiques publiques et favorise la démarche de projet au service de la réussite des élèves.

Dans l'établissement, le contrat d'objectifs tripartite est **un outil de pilotage pédagogique et éducatif, construit et partagé avec les équipes.**

Il est signé entre l'établissement, l'autorité académique et la région Rhône-Alpes pour une durée de quatre ans.

Il comprend un diagnostic, deux à quatre objectifs, des leviers stratégiques, des mesures d'accompagnement et des indicateurs de réussite (circulaire 2015-004 du 14-01-2015, BO n°3 - 2015).

# 1. DIAGNOSTIC

Chaque établissement dispose d'un **dossier d'aide à l'auto-évaluation** qui regroupe les principaux indicateurs communs de l'établissement. Il servira de base à l'élaboration du diagnostic par le lycée, qui sera partagé lors de la phase de dialogue entre les trois parties. Le diagnostic met en exergue les éléments de contexte, les points d'appui et d'amélioration, à partir desquels seront dégagés la problématique de l'établissement et des axes de progrès.

## 1/ ELEMENTS DE CONTEXTE

Projet d'établissement 2013-2018 – Etablissement labellisé Lycée des Métiers jusqu'en 2020  
 - La problématique de sous dimensionnement des locaux est toujours d'actualité pour la rentrée 2017. Cela a un net impact sur le fonctionnement pédagogique.

- La filière STI2D est en perte d'effectifs à la rentrée 2016 (144-188-160-144)

- Persistance des difficultés de recrutement en BTS comme dans d'autres lycées dans l'académie : A la rentrée 2016 aucun de nos BTS n'a fait le plein, il faut se poser la question de l'influence de la gestion par seuils sur cette situation.

- Le label des métiers a été renouvelé jusqu'en 2020 et nous sommes membre du Campus des Métiers et des qualifications de la mécanique connectée ARVE-MONT-BLANC. Nous sommes également partenaires de la construction du Campus des Métiers et des Qualifications « **Construction durable innovante et actions solidaires** » en étroite collaboration avec le lycée Portes des Alpes de RUMILLY.

A cette rentrée 2017, la caractéristique essentielle du lycée Louis LACHENAL est la situation stabilisée au-dessus de la structure pédagogique prévisionnelle de départ. La structure prévisionnelle qui avait été retenue lors des négociations sur l'aménagement des locaux (préfabriqués, salles de sciences physiques...) avec la région a été dépassée (1 classe de seconde de plus et une répartition différente des filières). C'est également à mettre en lien avec l'explosion démographique dans le département et sur le bassin d'Annecy.

Nous allons de nouveau être en incertitude quant à la prévision des flux à la rentrée 2017:

- La répartition des élèves de seconde en 1ère

- Le nombre des classes de seconde (6-8-12-14- Actuellement prévision de 13 classes)

Le contexte de changement de mandature et de fusion des régions a retardé les prises de décision nécessaires pour le lycée Louis LACHENAL.

Dans les éléments de contexte on peut aussi souligner l'excellente intégration de notre établissement au réseau des établissements du bassin et son ancrage dans le territoire.

## 2/ POINTS D'APPUI ET D'AMELIORATION

- Très bonne image du lycée et sentiment d'appartenance de l'ensemble des personnels
- Implication des personnels visible par le foisonnement de projets dans le cadre du Contrat d'Objectifs
- Une vie lycéenne active et riche notamment du fait de l'implication des assistants d'éducation

## 3/ PROBLEMATIQUE DE L'ETABLISSEMENT ET AXES DE PROGRES

- Recrutement dans les filières professionnelles et post-bac et les problèmes associés
- Impact de la problématique majeure des locaux sur la pédagogie et les conditions de vie et de travail
- Valeur ajoutée de la filière ES (Indicateur institutionnel)
- Difficultés dans la mobilisation scolaire des élèves de STI2D

## 2. OBJECTIFS STRATEGIQUES

***L'apprenant est au centre du contrat. Ainsi, les objectifs sont centrés sur les élèves accueillis au sein de l'établissement.***

*Les partenaires identifient et priorisent deux à quatre objectifs stratégiques pédagogiques et éducatifs.*

*En cohérence avec le projet d'établissement, ces objectifs doivent satisfaire aux orientations nationales et académiques. Ils intègrent les spécificités locales et le projet éducatif porté par la collectivité de rattachement. Ils doivent tenir compte des besoins et de la spécificité de l'établissement.*

- Réussite au quotidien au lycée pour réussir le post-bac  
**Faire réussir l'élève, le lycéen, l'étudiant, l'apprenti** au quotidien dans la perspective d'une poursuite d'études et d'une insertion professionnelle.
  
- Le maintien d'un climat d'établissement serein  
**Impliquer l'élève** et plus largement la communauté éducative autour du maintien d'un climat d'établissement serein empreint de valeurs citoyennes.
  
- Donner du sens aux apprentissages  
**Encourager les élèves, étudiants, apprentis**, et plus largement les personnels à s'approprier toutes les formes de culture.

### 3. LEVIERS STRATEGIQUES

*Les leviers stratégiques reposent sur les politiques éducatives partagées par l'Etat et la Région. Ces politiques sont déclinées selon les champs d'action définis dans la convention cadre du 4 juillet 2014.*

*Pour l'établissement, les équipes décrivent les leviers sur lesquels elles souhaitent agir pour atteindre les objectifs stratégiques.*

#### **A travers les leviers stratégiques transversaux suivants :**

- La mise en œuvre de toujours plus de travail d'équipe
- La recherche d'approches innovantes pour faire face aux nouveaux publics
- Le souci de :
  - o l'égalité de traitement des filières
  - o de donner toujours plus de place à l'ambition
- Et un engagement accentué autour des valeurs républicaines
- 

#### **Pour l'objectif n°1 :**

- 1.1. Favoriser les conditions de développement du travail disciplinaire et interdisciplinaire en équipe
- 1.2. Faire de la maîtrise de la langue française et des outils mathématiques des compétences transdisciplinaires
- 1.3. Formaliser et contractualiser la prise en charge des élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage et/ou en situation de handicap, et mettre des méthodes efficaces au service de tous les élèves
- 1.4. Proposer un dispositif pédagogique de prise en charge en interne des élèves en voie de décrochage
- 1.5. Personnaliser le parcours des élèves et étudiants à leur arrivée dans l'établissement (liaison collège-lycée et Bac Pro-BTS)
- 1.6. Associer les professeurs documentalistes dans la pratique pédagogique et l'accompagnement des élèves dans le parcours avenir (de la 3ème au post-bac)

#### **Pour l'objectif n°2 :**

- 2.1. Accentuer l'implication du Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et au Développement Durable dans le pilotage des actions de l'Établissement
- 2.2. Faire du lycéen un acteur et une vraie force de proposition au sein de l'établissement, en l'associant à la définition des règles de vie et à toutes les décisions le concernant
- 2.3. Sensibiliser à la différence, à la diversité et lutter contre toutes les formes de violence.
- 2.4. Promouvoir respect et confiance entre les membres de la communauté éducative
- 2.5. Éduquer en permanence au choix éclairé
- 2.6. Rendre prioritaire la qualité des ambiances de classe.

#### **Pour l'objectif n°3 :**

- 3.1. Favoriser et développer les partenariats culturels au service des apprentissages des élèves
- 3.2. Développer la culture scientifique au service des apprentissages des élèves
- 3.3. Développer la culture technologique, professionnelle, l'esprit d'entreprendre au bénéfice des apprentissages.
- 3.4. Développer la culture artistique, favoriser et valoriser les réalisations des élèves
- 3.5. Développer la pratique et la culture sportive dans le cadre de l'EPS et de l'Association Sportive pour favoriser le bien-être et l'appropriation des compétences civiques
- 3.6. Ouvrir aux autres cultures et à l'international



## 4. ACCOMPAGNEMENT (AUTORITE ACADEMIQUE ET REGION)

*Chaque partie identifiera et formalisera les accompagnements possibles ainsi que leurs conditions de mise en œuvre pour aider l'établissement à atteindre les objectifs fixés.*

### **Autorité académique**

- La dotation globale allouée au lycée est fonction des effectifs et de la carte des formations spécifiques de l'établissement. Elle se décline en heures poste (HP), heures supplémentaires année (HSA) et en indemnités pour missions particulières (IMP). L'ensemble des moyens ainsi délégués doit permettre de conforter les choix effectués par l'établissement en mobilisant sa marge de manœuvre.
- L'accompagnement des équipes à la mise en œuvre du contrat a été élaboré :
  - en s'appuyant sur les éléments d'analyse issus du dialogue stratégique tripartite et de la rencontre tripartite statuant sur le projet de contrat
  - lors du conseil de conseil de contractualisation d'accompagnement.

### **Accompagnements**

#### **Formations :**

Trois Formations d'initiatives territoriales (FIT) sont proposées au regard des objectifs et leviers stratégiques, ainsi que des demandes formulées :

- Continuité des parcours
- Ecole bienveillante (climat scolaire)
- Ouverture sur le monde

#### **Expertise-conseils :**

Un audit des plateaux techniques est prévu.

### **Région**

- Afin d'accompagner l'établissement dans la réussite des apprenants, en vue d'une poursuite d'études et d'une insertion professionnelle, la Région favorisera la mise en œuvre des actions de découverte des métiers et insertion dans l'entreprise.
- Pour accompagner le lycée dans le maintien d'un climat scolaire empreint de valeurs citoyennes, en impliquant l'élève et la communauté éducative, la Région s'engage à soutenir les projets structurés sur ces thématiques, dans le cadre du dispositif Découverte.
- Pour accompagner l'objectif d'ouverture culturelle, la Région s'engage à soutenir les projets de l'établissement dans le cadre du dispositif Découverte (culture et patrimoine, sport, mobilité internationale).
- Plus globalement, la Région s'engage à rester attentive à l'évolution des effectifs de l'établissement et à l'accompagner dans l'amélioration des conditions de scolarisation.

## 5. DUREE DU CONTRAT

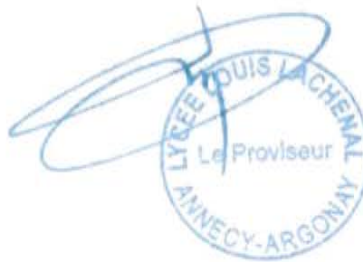
Ce contrat d'objectifs est conclu pour une durée de quatre ans. Il prend effet à partir de l'année scolaire qui suit sa signature. Il sera procédé à un bilan intermédiaire entre les parties à mi-parcours.

A ARGONAY , le 04/07/2017



Le Recteur de l'académie  
de Grenoble

Le chef d'établissement,



Le Président de la région  
Auvergne-Rhône-Alpes



## ANNEXE 1 : LES INDICATEURS

Les indicateurs permettront d'apprécier la réalisation des objectifs fixés dans le contrat. Ils comprennent une valeur initiale et une valeur cible.

Objectif : Faire **réussir l'élève, le lycéen, l'étudiant, l'apprenti** au quotidien dans la perspective d'une poursuite d'études et d'une insertion professionnelle.

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
1- Taux de fluidité et Taux de réussite en post-bac en ES	Valeur 2017*	100%
2- Taux de fluidité et Taux de réussite en post-bac STI2D	Valeur 2017*	100%
3- Taux de fluidité BTS	Valeur 2017*	100
4- Suivi de la valeur ajoutée de l'établissement	Valeur 2017*	Valeur positive et Variation Positive

\* qui sera renseignée à la fin de l'année

### Commentaires :

- 1- On va s'intéresser tout particulièrement aux filières de ES et de STI2D du fait des difficultés liées à l'attitude globale des élèves de première en STI2D (Manque de motivation des élèves et d'implication scolaire) et à l'orientation par défaut (ni S ni L) des élèves de 1<sup>ère</sup> ES dont certains auraient un bon profil pour la STMG. On s'intéressera également au taux de réussite de ces élèves en post bac à n+1. C'est un suivi de cohorte sur 3 ans.
- 2- On va s'intéresser à notre capacité d'accompagner le « nouveau » public étudiant vers la réussite.
- 3- On va vérifier que l'ensemble de nos actions contribue à faire évoluer positivement ou à maintenir la valeur ajoutée globale du lycée selon la définition des indicateurs de résultats des lycées. Taux de réussite au baccalauréat et taux d'accès de la seconde, de la première et de la terminale au baccalauréat.

Objectif : **Impliquer l'élève** et plus largement la communauté éducative autour du maintien d'un climat d'établissement serein empreint de valeurs citoyennes.

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Résultats enquête bi-annuelle CLIMAT DE L'ETABLISSEMENT (note sur 20)	14	19

### Commentaires :

Nous allons soumettre un échantillon représentatif de la communauté éducative à une enquête sur le climat de l'établissement au 1/3 et au 2/3 de l'année avec une évaluation pondérée sur 20. Nous analyserons l'évolution de ce résultat. Nous fournirons à la commission de contractualisation dès que possible :

- L'enquête qui sera construite
- Les critères de pondération des résultats qui permettent d'obtenir la note sur 20

Objectif : **Encourager les élèves, étudiants, apprentis**, et plus largement les personnels à s'approprier toutes les formes de culture.

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
1- Maintien en nombre des projets ouverts à tous	Valeur* 2017	Supérieur ou égal à Valeur 2017
2- Quota de projets par élève par année	1	2

**\* qui sera renseignée à la fin de l'année suite au bilan pédagogique fait au CA**

**Commentaires :**

- 1- Nous faisons de l'année 2016-2017 notre année étalon par rapport au nombre de projets destinés aux membres de la communauté éducative qui ont été réalisés. Notre objectif est de ne pas descendre en dessous de ce niveau
- 2- Nous engageons nos équipes éducatives dans le challenge de réaliser au moins deux projets par année par élève, un projet dans le domaine de la filière de la classe, un projet dans l'un des autres axes stratégiques (de 1 à 6). Pour les secondes, au moins deux projets selon 2 axes stratégiques, et/ou les enseignements d'exploration.

*Lorsqu'il ne s'agit pas d'indicateurs existant aux niveaux national ou académique, leur mode de calcul doit être défini précisément.*

## ANNEXE 2 : Projet d'établissement 2013-2018

### **AXE n° 1**

#### **Domaine : Apprentissage et citoyenneté**

Faire de chaque lycéen du Lycée Louis LACHENAL :

- un collaborateur pour la construction d'un climat de vie scolaire serein au Lycée Louis LACHENAL

- un acteur de la construction de sa vie lycéenne et de sa vie de citoyen responsable.

1.1- Obtenir et assurer un climat serein de vie à l'intérieur de l'établissement fait :

- de respect des autres, de son environnement de travail
- de confiance entre les membres de la communauté scolaire.
- de prise en compte et de valorisation de la représentation lycéenne

1.2- Éduquer les lycéens au respect de leur propre personne (Respect de soi)

1.3- Développer une politique forte de prévention des risques

1.4- Faire du lycéen un acteur et une vraie force de proposition au sein de l'établissement.

1.5- Développer une vraie culture du développement durable

1.6- Faire de l'éducation au choix une préoccupation permanente

1.7- Adapter les règles de vie en fonction du statut des publics accueillis

1.8- Encourager la pratique des mesures de responsabilisation en amont des mesures disciplinaires.

### **AXE n° 2**

#### **Domaine : Apprentissage et spécificités.**

Faire du Lycée Louis LACHENAL un lycée polyvalent avec une dominante partagée par tous les acteurs, résolument Scientifique, Technologique et Professionnelle et promouvoir ses spécificités.

2.1- Communiquer et mettre en valeur les réussites et les résultats de l'établissement

2.2- Développer un pôle fort de sciences expérimentales SVT-PHYSIQUE-MATHEMATIQUES

2.3- Développer et Valoriser les initiatives visant à développer la culture scientifique-Technologique et Professionnelle

2.4- Développer et pérenniser un réseau de partenaires scientifiques-Technologiques-Professionnels

2.5- Adapter l'établissement et permettre à ses personnels de s'approprier les évolutions pédagogiques majeures en cours

2.6- Valoriser auprès des élèves et des familles l'image de la technologie et de l'industrie

2.7- Moderniser et valoriser les plates-formes technologiques et professionnelles

2.8- Renforcer la cohésion entre enseignement général, technologique et professionnel

2.9- Favoriser l'intégration des enseignements généraux.

### **AXE n° 3**

#### **Domaine Apprentissage et bien-être au travail.**

Offrir à l'ensemble des membres de la communauté scolaire des conditions de travail et de vie à la hauteur des nouvelles ambitions\* du lycée Louis LACHENAL nées de la sectorisation

\* Devenir incontournable dans le bassin dans le monde de la formation.

3.1 - Améliorer les conditions matérielles de travail de chacun

3.2- Améliorer les conditions d'organisation du travail de chacun

3.3- Rénover et Améliorer la qualité et la fonctionnalité des locaux dans le cadre d'une réflexion globale et d'une programmation.

3.4- Améliorer les conditions de sécurité au travail et dans les locaux d'hébergement.

3-5- Améliorer les conditions d'accès au Lycée Louis LACHENAL et d'accueil en dehors des heures de cours.

3.6- Améliorer l'environnement extérieur du Lycée Louis LACHENAL

3.7- Améliorer les conditions de travail et de vie des élèves (garçons et filles)et des personnels au lycée

3.8- Réaménager le rythme de la journée et de la semaine

3.9- Améliorer la communication interne

3.10- Instaurer un climat de confiance et de participation active de toutes les catégories de personnel à la politique de développement et de relance du Lycée Louis LACHENAL

3.11- Favoriser les échanges, les liens entre les catégories de personnel

### **AXE n° 4**

#### **Domaine : Apprentissage et culture générale**

Contribuer à apporter à chaque lycéen, apprenti, étudiant du Lycée Louis LACHENAL les ouvertures culturelles nécessaires à sa construction de citoyen "culturellement" éclairé ou à son épanouissement de citoyen.

4.1- Favoriser et développer les partenariats culturels au service des apprentissages des élèves.

4.2- Favoriser les séjours et échanges linguistiques, stages et projets professionnels à l'étranger, pour les enseignants et les personnels.

4.3- Valoriser les potentiels et mettre en avant le travail artistique réalisé au sein de l'établissement.

4.4- Développer la culture scientifique au service des apprentissages

4.5- Développer la culture technologique au bénéfice des apprentissages

4.6- Développer la culture professionnelle, l'esprit d'entreprise au bénéfice des apprentissages

4.7- Développer la culture patrimoniale, la pratique artistique et sportive au service des apprentissages

4.8- Éduquer à l'usage éclairé des nouvelles technologies, notamment de l'information

4.9- Développer la capacité d'analyse, l'affirmation de soi et le sens critique

## **AXE n° 5**

### **Domaine : Apprentissage-Réussite et construction du projet de l'élève**

Faire de chaque lycéen du Lycée Louis LACHENAL un étudiant en devenir qui se projette en situation de réussite progressivement du collège au post-baccalauréat.

- 5.1- Améliorer les taux de passage en particulier vers le niveau de 1ère
- 5.2- Améliorer la réussite des lycéens en classe de seconde
- 5.3- Faire de l'implication des familles dans la scolarité de leur enfant une priorité
- 5.4- Faire de l'implication des familles dans la construction du projet de leur enfant une priorité
- 5.5- Prendre en compte le parcours passé des élèves
- 5.6- A chaque instant chaque lycéen s'oriente en construisant son parcours cohérent, aucune orientation n'est subie.
- 5.7- Améliorer le taux des poursuites d'études en enseignement scientifique et technologique pour les filles et leur accès à ces formations au lycée
- 5.8- Positionner les élèves à l'entrée dans le post-bac et intégrer positivement les bacheliers professionnels en BTS
- 5.9- Donner du sens aux apprentissages
- 5.10- Développer un projet d'accompagnement personnalisé
- 5.11- Développer et entretenir la motivation des élèves et étudiants
- 5.12- Créer un climat propice aux apprentissages au lycée, à la "maison", à l'internat.
- 5.13- Etre attentif à la prise en charge des élèves ayant du retard à l'arrivée en classe de seconde et des élèves en situation de redoublement.
- 5.14- Etre attentif à la prise en charge des élèves en retard à l'arrivée en classe de seconde et des élèves en situation de redoublement.
- 5.15- Placer les pratiques pédagogiques au cœur de toutes les actions
- 5.16- Passer de la philosophie du constat à la philosophie de l'action
- 5.17- Améliorer la mise en œuvre des passerelles
- 5.18- Stratégie de mise à profit du mois de mai et de juin.

## **AXE n° 6**

### **Domaine : Valorisation de l'outil d'apprentissage.**

Intégrer et valoriser le lycée Louis LACHENAL dans son environnement social, économique, professionnel, de formation.

- 6.1- Faire connaître le lycée Louis LACHENAL
- 6.2- Développer les relations professionnelles à l'international
- 6.3- Mettre en œuvre une liaison forte avec les collèges de secteur
- 6.4- Développer, fédérer et valoriser des réseaux (des anciens élèves notamment)
- 6.5- Favoriser la mise en œuvre des Parcours de Formation en Milieu Professionnel
- 6.6- Développer des partenariats avec les entreprises- Les Collectivités territoriales- Les Organismes professionnels (y compris financiers)
- 6.7- développer la formation continue et continuer à ouvrir l'offre de formation du lycée Louis LACHENAL pour répondre aux besoins de formation du bassin d'emploi.
- 6.8- Maintenir le niveau de taxe d'apprentissage malgré les modifications des règles de répartition
- 6.9- Institutionnaliser les relations avec le milieu professionnel
- 6.10- Renforcer le suivi de l'insertion professionnelle des bacheliers professionnels et BTS.

## ANNEXE 3 : Volet artistique et culturel du projet d'établissement 2013-2018

### Etat des lieux de l'enseignement :

- Option facultative d'Arts Plastiques : pratiques et culture artistiques (Histoire des arts)
- Séquences d'AP en français pour les 2ndes et 1ères sur les mouvements artistiques et culturels (en partenariat avec documentalistes, professeurs d'arts plastiques et professeurs d'histoire géographie).
- Séquences d'AP consacrées à l'art oratoire (historique, étude de discours politiques, amélioration de la communication orale)
- Nombreuses sorties au théâtre proposées aux élèves de lycée et de BTS (français)
- Etude de films, d'œuvres d'art en cours de français et d'arts plastiques (tableaux de peinture, photographie, architecture), en lien avec les différents programmes, de la seconde au BTS.
- Enseignement d'Arts Appliqués en Bac professionnel et BTS.

### Etats des lieux des principales ressources artistiques et culturelles de proximité \* :

- Partenariat avec de nombreuses salles de spectacles locales : Bonlieu (Annecy), Auditorium (Seynod), Quai des arts (Rumilly), Château Rouge (Annemasse), Le Rabelais (Meythet) et la salle RENOIR (Cran Gevrier)
- Ferme de Chosal et le land art (Dispositif EUREKA)
- Médiathèque : la Turbine
- Découverte, fréquentation des centres d'art et des événements culturels de la région : biennale d'art contemporain de Lyon et cité du design de Saint-Etienne, Villa du Parc d'Annemasse, Point commun à Cran, Images Passages-Annie Aguetaz
- CAUE74
- Maison de l'architecture 74 : rencontres ciné archi pour les BTS Economie de la construction et bois à la MJC de Novel
- Brise-Glace (Annecy)
- MJC NOVEL (Teppes)
- Un enseignement d'Art Plastiques qui s'appuie sur la découverte de nombreux centres d'intérêt et de domaines artistiques (graphisme, peinture, sculpture, installation, photo et vidéo-montage, performance etc.)
- Villa du Parc (Annemasse)
- Conservatoire d'Annecy (métiers et techniques du son)
- Cinéma la Turbine (Lycéens au cinéma, sortie avec les terminales ES : film + débat avec les réalisateurs)
- les musées de Lyon : Institut Lumière, musée du cinéma et de la miniature
- partenariat scientifique avec géologue et scientifique Beaufortain (cf. projet d'Anne Michot)
- Intervention de comédien (Julie Despriet) : préparation Concours d'éloquence,

### Enjeux et objectifs \* :

- Développer l'ouverture culturelle de nos élèves et l'intérêt pour les différents arts (architecture, design, littérature, théâtre, danse, arts plastiques)
- Mettre en œuvre le théâtre de façon pratique et dynamique dans sa dimension d'art vivant et possiblement ancrer cette habitude pour sa vie d'adulte : faire du théâtre, aller au théâtre, écrire du théâtre, interpréter l'objet théâtral
- Comprendre le lien originel du théâtre à la Cité : le vivre dans une expérience individuelle (enjeux identitaires soulevés) et collective (rencontrer l'humain dans sa diversité à travers l'auteur, les comédiens et les autres spectateurs) pour se sentir pleinement soi au sein du groupe dans une dimension humaniste
- Favoriser la prise de parole argumentée sur des sujets engagés dans une démarche citoyenne : par l'Art, apprendre à être acteur de sa vie et de ses opinions, se positionner, savoir donner de la voix et oser créer à partir de matériaux artistiques (une re-création et non seulement une récréation)
- Lutter contre les préjugés : la littérature et les arts s'adressent à tous (même aux séries technologiques, professionnelles, aux BTS)
- Développer leur esprit critique, leur goût par rapport à la littérature et aux arts.



- Faire connaître les salles de spectacle locales
- Fréquenter les centres d'art de la région, rencontrer les médiateurs culturels et les artistes
- Conserver et développer leur goût de la lecture.

Dans ce cadre, la visite de tous ces lieux est capitale pour l'ouverture culturelle des jeunes dont beaucoup sont issus de milieux modestes. Ce sont des supports parfaits pour la mise en œuvre des référentiels des différentes formations artistiques. (Arts Plastiques et Arts Appliqués en baccalauréat professionnel et BTS).

- Nous avons inscrit au projet d'établissement et au contrat d'objectifs, la mise en œuvre de partenariats « permanents » avec toutes les structures dont les « contenus artistiques » nous intéressent. Objectif : Permettre que les visites et rencontres puissent être mises en œuvre dès la rentrée scolaire, qu'elles deviennent régulières tout au long de l'année et complètement intégrées à la progression pédagogique. Faire passer progressivement le lien avec le "culturel" du stade plus ou moins exceptionnel au stade habituel.

- La "présentation " et la valorisation par ailleurs des travaux des élèves est inscrite au Contrat d'Objectifs.

### **Domaines, actions et dispositifs \* :**

- Sorties au théâtre.
- "le théâtre c'est (dans) ta classe" avec Château Rouge : mini-pièces écrites par des auteurs contemporains sur des sujets touchant les adolescents et jouées en classe par des comédiens professionnels suivies d'un entretien avec eux (cartes M'Ra)
- Sorties au cinéma : sorties thématiques (ex : la sécurité sociale...)
- Dispositif lycéens et apprentis au cinéma : sorties musées à Lyon
- Sorties Concert et réception d'artistes musiciens dans le cadre du projet d'internat
- Visites de musées et autres lieux d'exposition artistiques
- Autres sorties culturelles : Land Art à la ferme de Chosal dans le cadre d'un partenariat arts / lettres.
- Club théâtre d'improvisation et d'éloquence
- Expositions culturelles et concours consacrées à l'art du manga (partenariat CDI/collègues d'histoire-géographie) ou citoyennes comme une exposition sur les lycéennes enlevées par Boko Haram avec des intervenants culturels sous la houlette de BONLIEU SCENES NATIONALES (Cadre EUREKA)
- Expositions Arts plastiques :
  - Expositions des productions des élèves dans le cadre des cours
  - Expositions interdisciplinaire Arts Plastiques / Lettres
  - Exposition itinérante en lien avec les projets du collectif inter-établissements « citoyenneté et Humanisme »
- Cinématek : club de cinéma « art et essai » avec intervention d'acteurs et de réalisateurs (projections, débats) (Cadre EUREKA)
- Atelier "d'écriture et de pratique théâtrales" (Cadre EUREKA) avec le partenariat de Château Rouge pour un travail avec un dramaturge et des comédiens
- Expositions (Cartooning for peace, Machomen et gentlemen)
- Journées des talents
- Visite de la cité du design, de la biennale d'art contemporain de Lyon avec atelier sur place et en prolongement : Dispositif Euréka
- Participation à une séance des rencontres Ciné Archi
- Visites d'architectures contemporaines bois et développement durable en présence de l'architecte organisées par le CAUE74 en BTS bois.